

Beynes actu

www.beynes.fr
villedebeynes

nov.
déc.

2025

VOTRE MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES



**FAITES CONNAISSANCE
AVEC VOS AGENTS
RECENSEURS.**

PORTRAIT p. 15
Coup de projecteur sur
Carole Fontanini, professeur de
guitare à l'École Municipale de
Musique, Claude Debussy.



ACTUALITÉS p. 8

Semaine Bleue

ASSOCIATIONS p. 11

Connaissez-vous ALED ?

ERA BEYNES CONORD IMMO

Vous souhaitez connaître le prix de votre bien ?
Contactez-nous pour une estimation offerte :

01 34 89 60 86

**POUR TOUT MANDAT UNIQUE : DIAGNOSTICS OFFERTS
& 10% DE REMISE SUR NOTRE NOUVEAU BARÈME**



Ensemble
Réalisons votre
Avenir

BEYNES CONORD IMMO
CC DU VAL DES 4 PIGNONS
78650 BEYNES

01 34 89 60 86
06 38 41 54 80
conordimmo@erafrance.com

ERA IMMOBILIER
BEYNES CONORD IMMO



**RÉNOVATION
EXTENSION**

**Novembre,
le bon moment pour des
travaux au chaud
avec illiCO travaux !**



Agence Beynes

Saint-Quentin-en-Yvelines Nord
Place du 8 Mai 1945 - 78650 Beynes

01 30 55 66 30

FRANCHISE FINANCIÉREMENT ET JURIDIQUEMENT INDEPENDANT - ATOUT SERVICES HABITAT - RCS VERSAILLES 53159844 - SARL AU CAPITAL SOCIAL DE 20 000€ - UNE MARQUE DU GROUPE HEXAO



**ARTISAN PLOMBERIE
CHAUFFAGE • ÉNERGIE**

+D'INFOS SUR
www.apce78.fr

**TOUS TRAVAUX
DE PLOMBERIE
& CHAUFFAGE**

- Chaudières & chauffe-eaux
- Planchers chauffants & radiateurs
- pompes à chaleur & climatisation



SALLE DE BAINS
Création de A à Z, rénovation
et aménagement PMR, pose
de carrelage...

06 89 77 03 96

Restaurant **La Licorne**

Christophe Piat et son équipe
vous proposent



- Leur cuisine traditionnelle
- Vente traiteur : 16,90€ (à emporter sur commande)
- Menu du midi : 19,90€ (du mardi au vendredi et hors jours fériés)
- Et formule midi et soir : 30,90€ ou 39,90€
- Pour votre entière satisfaction, nous élaborons avec vous, vos repas de groupe
- Salle climatisée - Terrasse - Fermé dimanche et lundi

Place du 8 mai 1945 - 78650 BEYNES
01 34 89 96 17
www.restaurant-lallicorne-beynes.fr

**Un message
à faire passer ?**

Pour votre image & votre communication



**AGENCE DE PUBLICITÉ • RÉGIE PUBLICITAIRE • ÉDITION • AFFICHAGE
MOBILIER URBAIN • SIGNALÉTIQUE
SPONSORING SPORTIF & CULTUREL • FONDS DE DOTATION**
contact@hsp-groupe.fr

NOUVELLE ASSOCIATION DES COMMERÇANTS À BEYNES



**l'Association
des commerçants
de proximité de Beynes**

Venez redécouvrir les commerçants dans vos quartiers du centre-ville
et des centres commerciaux du Val et de la petite Mauldre

Email : acpb78650@gmail.com

→ Suivez-nous sur notre page ACPB, des animations seront proposées toute l'année !





“
Retrouvez
en page 10
les vendanges
ensoleillées.
”

ÉDITO DU MAIRE ///

DANS CE NUMÉRO, NOUS VOUS PARLONS DU RECENSEMENT qui se déroulera prochainement dans notre commune.

Cette démarche, obligatoire pour tous, revêt une grande importance. Elle permet de collecter des informations économiques, sociales et démographiques sur notre territoire et ses habitants. Ces données actualisées — comme le nombre d'habitants, leur répartition ou leurs caractéristiques — sont précieuses pour mieux connaître notre commune.

Grâce à elles, nous pouvons anticiper les évolutions de la population et adapter nos services aux besoins réels de chacun : écoles, crèches, centres de loisirs, équipements sportifs, et bien plus encore.

Participer au recensement, c'est donc contribuer directement à l'amélioration de la vie locale et à la préparation de l'avenir de notre commune.

Et parce que la convivialité fait aussi partie de notre identité, n'oubliez pas : le 13 décembre, le marché de Noël ouvrira à nouveau ses portes pour un moment festif et chaleureux.

Nous vous y attendons nombreux !

“Joyeuses Fêtes de fin d'année”.

Yves REVEL
Maire de Beynes
Vice-président de Cœur d'Yvelines

SOMMAIRE ///

- p. 08/10** Actualités
- p. 11** Associations
- p. 12/13** Agenda/Infos pratiques/Carnet État-civil
- p. 14** Vie politique
- p. 15** Portrait Carole Fontanini



Problème de distribution du Beynes actu ? Service Communication 09 78 04 53 53

Magazine d'information bimestriel de la commune de Beynes - novembre/décembre 2025 - Place du 8 Mai 1945, 78650 BEYNES / 01 34 91 06 20 - **Tirage** : 4 000 ex. N° I.S.S.N 1278-4117
Directeur de la publication : Yves Revel, Maire de Beynes. Élus de la commission Communication : Félicien Marguerettaz, Vincent Couric, Céline Morain, Jessica Quellier, Thierry Dolléans, Danièle De Roquefeuil, Nelson Dos Santos. Directrice de la Rédaction : Sandrine Hainaut. Rédactrice en chef : Céline Bruneau. Correctrice Isabelle Ramboz. Conception graphique/Mise en page : Nathalie Formento. Régie publicitaire : H.S.P. Edisag 01 55 69 31 00. Crédits photos : Service Communication Ville de Beynes - Adobe Stock. Impression : iLLico. BY L'ARTESIENNE

10-31-243 / Certifié PEFC



VOS RÉPONSES aujourd'hui construisent LA VIE LOCALE DE DEMAIN

En 2026, Beynes réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. **Tous les logements et tous les habitants seront recensés du 15 janvier au 14 février prochains.**

C'est un acte civique obligatoire, simple, utile et sûr !
Le Beynes actu vous communique toutes les informations pour bien vous faire recenser. <https://www.le-recensement-et-moi.fr>

Comment ça se passe ?

Un courrier de la mairie sera déposé dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice Internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, vous devez le garder précieusement. Se recenser en ligne est simple

et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

ATTENTION

Le recensement de la population est gratuit.
Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

Vous n'avez pas Internet ?

Si vous n'avez pas Internet pour répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra des questionnaires papier.

Remplissez lisiblement les questionnaires. L'agent recenseur peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.



Se faire recenser en ligne

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ».

Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous

connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.



Qui sera votre agent recenseur ?

Découvrez les agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile.
La ville vous remercie de leur réserver le meilleur accueil !



**Les Chênes
La Moque Panier**
Florence Masset-Denevre



Les Chênes
Magali Mandonnet



**Résidence du Parc
Résidence Sisley
Route de Frileuse**
(Églantines, Panorama...)
Sébastien Duez



Le Val des 4 Pignons
Caroline Adou Pellon



Le Val des 4 Pignons
Myriam Zemzem



Le Val des 4 Pignons
Evelyne
Jeevarajah Bastiampillai



Le Val des 4 Pignons
Claude Vavasseur



Le Val des 4 Pignons
Nicole Minet



Le Val des 4 Pignons
Jean-Paul Minet



**Le Bourg
La Couperie**
Catherine Cayaux



**Le Bourg
La Couperie**
Jefferson Lesould



**Les Pissottes
La Maladrerie**
Sylvain Cattanéo



**Le Bourg / La Couperie
La Ferme de l'Orme**
Benigna Brito



**Le Bourg
La Couperie**
Gaëlle Retif



**La Résidence
de la Petite Mauldre**
Christophe Bernasse



**L'Estandart
Les jardins de la Mauldre**
Anaïk Herruel

Pourquoi êtes-vous recensés



Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.



Pourquoi me pose-t-on des questions sur... ?

... mon logement ?

Pour connaître votre **type d'habitation**, (année de construction, surface, etc.), c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ?

Pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ?

Pour connaître votre **situation professionnelle** et permettre de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail. (lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.)

... mes habitudes de vie ?

Pour connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins. (modes de transports, scolarisation de vos enfants, etc.)

... mes données personnelles ?

Pour vérifier qu'il n'y a ni oubli, ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2027.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- 1 Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2 Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- 3 Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale
(le logement que vous occupez quotidiennement).



Et si je ne suis pas chez moi ?
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant. Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?

Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

Je suis étranger.

Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

Militaire, je vis dans une caserne.

Vous êtes recensé dans votre caserne.

Je vis dans une habitation mobile.

Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

J'habite dans un logement communautaire.

(maison de retraite, internat, cité universitaire, etc.)
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR !

Vos informations personnelles sont protégées



Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Votre nom et votre adresse seront supprimés des fichiers de l'INSEE au plus tard le 31 décembre 2027.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, dont les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21/01/2026 ?
Contactez la commune : etatcivil@beynes.fr / 01 34 91 06 20.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr>

Les résultats seront consultables courant décembre 2026 sur le site <https://www.insee.fr/fr/information/6654307>

SEMAINE BLEUE

Pour que le regard de la société envers nos seniors et la vieillesse change, une semaine nationale leur est désormais consacrée. Elle a pour ambition de valoriser la place des personnes âgées, rappeler l'importance du lien intergénérationnel, sensibiliser l'opinion sur leurs préoccupations et difficultés, puis leur apporter des solutions.



Dans le cadre de cette semaine bleue, du 6 au 12 octobre, la ville a proposé deux ateliers aux retraités inscrits au fichier du C.C.A.S., en partenariat avec l'association AGIRabcd-délégation des Yvelines.

Une séance interactive consacrée à « **La prévention des arnaques** », s'est tenue en mairie, le 6 octobre, afin de sensibiliser les seniors sur les risques encourus dans la rue, au domicile, dans l'utilisation des moyens de paiement et des nouvelles technologies.

Puis, le 9 octobre, une autre sur le thème « **Les accidents de la vie courante** » afin de réduire les risques d'accidents domestiques chez les seniors, en particulier ceux liés à l'âge.

Objectif : favoriser l'autonomie et le maintien à domicile en identifiant les sources de danger à la maison, puis en proposant des conseils pour améliorer la sécurité et pour financer les travaux éventuellement nécessaires.

C'est un hommage rendu aux seniors, le bleu étant la couleur symbole de sagesse et de plénitude.



LE TRAVAIL A L'HONNEUR

Le 11 octobre dernier, le Maire et son adjointe ont remis aux Beynois le diplôme de la Médaille d'Honneur pour les féliciter de leurs nombreuses années de travail, 20, 30, 35 ou 40 ans. Félicitations à tous !



MÉDAILLE D'HONNEUR D'ARGENT (20 ANS)

> Hassane Amri, Alexa Barribault, Richard Boulai, Richard Bouteiller, Xavier Chavatte, Vincent Djebeldjic, Nadège Durupt, Marc Durupt, Sabine Ehling, Edoh Lawson, Laurence Mace, Nadia Moreira, Marie-Line Rolland, Manuel Roseban, David Vissy, Virginie Vrac, Régis Wierzbicki.

MÉDAILLE D'HONNEUR DE VERMEIL (30 ANS)

> Laurent Avyn, Richard Bouteiller, Béatrice Etcheberry, Stéphane Gruez, Maria de la Guia Guyard, Michel Leuchtmann, Isabelle Levacher, Fabrice Nohaic, Valérie Pradier, Marie-Line Rolland, Manuel Roseban, Ali Sumbul.

MÉDAILLE D'HONNEUR D'OR (35 ANS)

> Frédéric Blanc, Nathalie Clairet, Huu-Tuong Do, Véronique Grandjean, Stéphane Gruez, Maria de la Guia Guyard, Caroline Joffray, Olivier Lebouteiller, Michel Leuchtmann, Fabrice Nohaic, Jean-Christophe Orhant, Manuel Roseban.

MÉDAILLE D'HONNEUR GRAND OR (40 ANS)

> Maria de la Guia Guyard.

Du côté des agents communaux

Echelon Argent : > Murielle Auvinet, Christophe Bernasse, Bénigna Brito, Gaël Grangier, Isabelle Tandre, Gwénola Villain.

Echelon Vermeil : > Catherine Cayaux, Sandrine Hainaut.

Echelon Or : > Christine Ciret, Florence Jean.

ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Les bâtiments de la commune souffrent des conditions climatiques, avec l'alternance de périodes de sécheresse et d'épisodes pluvieux. Des diagnostics techniques réalisés ont confirmé la fragilité de la structure du marché couvert, ainsi que de celle d'Anima'Jeunes. Une fois la mise en sécurité des bâtiments réalisée, la commune s'est adaptée pour maintenir le service aux habitants. Elle a également profité de la période estivale pour rénover le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S), relogé en mairie durant l'été.



Le marché couvert

s'est donc installé à l'extérieur, pendant plusieurs semaines. En parallèle, la commune a fait appel à différents prestataires pour réaliser les interventions urgentes afin de protéger les personnes et les biens.

La partie de la verrière qui menaçait de s'effondrer a été retirée et des « **mesures conservatoires** » ont été mises en œuvre, à savoir la pose en remplacement de bacs aciers.

Les commerçants vous accueillent à nouveau les jeudis et dimanches matins sous le marché couvert.



Anima'jeunes poursuit également ses activités. La structure jeunesse accueille provisoirement les 11/17 ans dans d'autres locaux. Les mercredis, de 14h à 18h, à l'**École Victor Duruy**, les vendredis, de 16h à 19h,

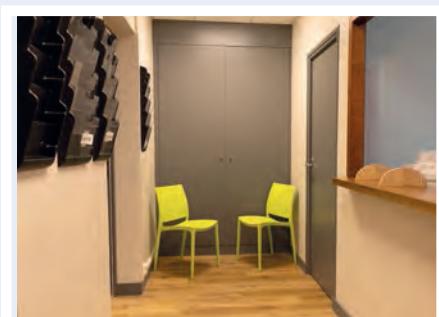
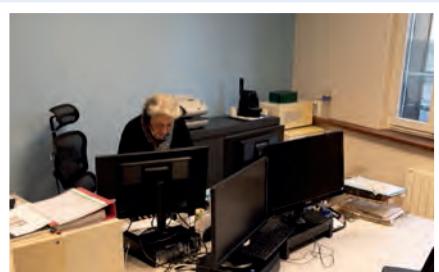


à l'**École Marcel Pagnol**, 5^e salle (accès par la cour de l'École Municipale de Musique) et de 19h à 22h, à la **Maison des enfants** et les samedis, de 14h à 18h, à la Maison des enfants.

Enfin, le guichet unique de la Mairie poursuit sa mue pour vous accueillir et vous guider au mieux. Comme prévu, le mobilier sera modernisé, une signalétique sera mise en place ; de plus, l'éclairage et l'acoustique du hall seront améliorés. Par ailleurs, pour un confort optimal, les sanitaires seront rénovés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Des travaux d'embellissement du C.C.A.S., du sol au plafond, ont été réalisés durant la période estivale. Ces changements ont permis au bâtiment vieillissant de rénover l'électricité et d'améliorer l'acoustique. Un accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) est désormais en place.



Pour vous tenir informés de l'actualité de la commune en temps réel, connectez-vous à la page Facebook Ville de Beynes et au site internet <https://beynes.fr>

CONNAISSEZ-VOUS LA PLAINE DE VERSAILLES ?



La Plaine de Versailles est un territoire naturel qui s'étend dans les Yvelines entre le château de Versailles à l'est et la vallée de la Mauldre à l'ouest.

Il correspond sensiblement à la vallée du ru de Gally et a aussi été dénommé autrefois « Val de Gallie ». Il était inclus au Moyen Âge dans le Pincerais, ancien pays (ou pagus) qui dépendait de Poissy.

La Plaine de Versailles c'est :

- > 2 500 km² > 200 000 habitants
- > 50 % en surface agricole
- > 25 % en surface forestière
- > 50 km de cours d'eau

L'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles, qui a fêté ses 20 ans le 12 octobre dernier à Villepreux, se mobilise pour préserver, protéger et valoriser ce patrimoine naturel et agricole grâce à des actions concrètes et collaboratives. Avec le soutien de 31 communes, dont Beynes, et de plusieurs acteurs locaux, elle agit dans 5 domaines : l'agriculture, le territoire, l'environnement, le vivre ensemble et le « consommer local ».

<https://www.plainedeverسailles.fr>



LES DÉPOTS SAUVAGES

C'est du temps et de l'argent !

La ville constate une recrudescence des dépôts de déchets sauvages, aussi bien en pleine nature que dans nos rues. En plus des coûts supplémentaires pour la commune, ce fléau impacte le cadre de vie des habitants, ainsi que la faune et la flore (pollution des sols, empoisonnement des animaux, etc.).

EN 2025, LE COÛT EST ÉLOQUENT

25 328 € de déchets enlevés sur la commune !

(18 487 € par SEPUR et 6 841 € en interne)

RAPPEL : la communauté de communes Cœur d'Yvelines met en place un service régulier de collecte et d'élimination des ordures ménagères et des encombrants. Elle donne également accès à la déchèterie intercommunale de Villiers-Saint-Frédéric.

“ En collectant ces déchets, notre éco-garde s'efforce de maintenir la propreté de notre territoire tout en préservant l'environnement. ”

DES VENDANGES ENSOLEILLÉES

Sous un soleil radieux, les Vignerons de Beynes ont vendangé les 512 pieds de Chardonnay sur les Coteaux des Beinettes, le 27 septembre dernier.

SÉCATEURS EN MAINS, les vignerons se sont rendus nombreux dans les vignes, qui se sont animées plus qu'à l'accoutumée. Le jour de la récolte, la cuvée affichait un degré potentiel d'alcool de près de 13°. Après la vinification, le degré estimé était de 12,5°.

Les Beynois, vignerons d'un jour ou déjà adhérents à l'association, ont activement pressé et mis en cuve les 250 litres du précieux nectar. Cette journée de fête, digne des plus grands vignobles,

s'est clôturée par le traditionnel banquet qui a accueilli 80 convives. La cuvée 2025 annonce un bon cru. Mise en bouteille au printemps prochain, elle sera redistribuée aux 120 adhérents. Le vin de Beynes n'est pas à vendre, mais il est toujours à consommer avec modération !

Plus d'infos sur l'association, contactez le président Jean-François Kervern, 06 37 06 75 51 ou par mail jf.kervern@wanadoo.fr



FOYER RURAL / TEMPS DANSE

Envie de swinguer ?

Depuis plus de 25 ans, la section TEMPS DANSE du Foyer Rural propose des cours de danse en couple.

ALAIN DURET (ex. Champion de France de danse sportive) enseigne toutes les danses à deux, du Rock, à la Rumba, en passant par la Salsa, le Cha-cha-cha, ou encore le Tango, etc. Professeur diplômé, il transmet également son savoir à Maule et à Bouafle. Chacun peut progresser à son rythme dans la bonne humeur et la convivialité.

Saison 2025-2026

En cette rentrée, la section a eu la bonne surprise de voir 12 nouveaux danseurs rejoindre la classe des « débutants ». Même si les cours ont déjà repris, il est toujours possible de s'inscrire.

Info pratique : cours le mercredi de 19h30 à 20h20, à l'école V. Duruy.

Cela est de bon augure pour les prochaines années pour les « intermédiaires » et les « confirmés », classe qui rassemble une vingtaine de danseurs fidèles.

TEMPS DANSE participe à la vie du Foyer Rural et bien sûr à celle de la commune lors des fêtes de Beynes où débutants et danseurs aguerris se produisent sur scène pour le plus grand plaisir de tous.

Pour la 1^{ère} fois, elle s'est investie aux côtés d'autres associations à la Fédération des Foyers Ruraux. Une expérience qui a séduit les adhérents et lance la section dans une nouvelle dynamique.

L'année dernière, Temps danse a organisé 2 stages de rock et 3 en bachata* qui ont trouvé leur public. Cette initiative, ouverte aux adhérents comme aux extérieurs, en couple ou non, alternative aux cours hebdomadaires, sera donc à nouveau proposée sur d'autres types de danse. (*danse d'origine dominicaine)

Envie de briller en société ? Vous pouvez encore les rejoindre sur la piste de danse ! N'hésitez pas à contacter la responsable de la section, elle-même adhérente depuis 20 ans, Valérie Marzat, au 06 71 47 97 59 ou par mail à beynes.foyerrural@sfr.fr



© crédit photo Foyer Rural / Temps danse



© crédit photo ALED

ALED

Une envie de voyage ?

Beynois ou non, vous êtes à la retraite, vous la préparez ou vous êtes isolé, ALED vient à votre secours.

L'ASSOCIATION LOISIRS ET DÉCOUVERTES vous propose des sorties, concerts, cabarets, théâtres, et des voyages ou mini-séjours. C'est l'occasion de faire de nouvelles connaissances, voire de nouveaux amis, quel que soit votre âge ! Pour une adhésion de 25 € par personne à l'année (1^{er} janvier 2026), des séjours de 2 à 8 jours (tout compris) sont organisés (mêmes tarifs Beynois et extérieurs).

L'association, très dynamique, compte aujourd'hui 165 membres. 36 d'entre eux ont profité d'une semaine à Malte fin septembre et 21 d'une balade de 2 jours à Moulins, début octobre.

Toutefois, pour assurer son avenir, elle souhaite que de nouveaux retraités la rejoignent. Pour vous donner l'eau à la bouche, une croisière sur le Pô, en passant par Venise, est d'ores et déjà programmée en juin prochain !

A l'honneur

A l'occasion du dernier Forum, la commune a mis à l'honneur Paulette Burgunder pour son engagement bénévole depuis le lancement de l'ALED, ainsi que Michèle Bachelet pour ses 22 ans de bénévolat. Merci à vous, mesdames, pour votre implication si vitale au monde associatif.

CRÉÉE EN 1995 PAR ROLAND LECLERC, l'association avait pour principe de permettre à un groupe d'amis de partir en voyage à moindre coût. Les années passent mais l'objectif reste le même.

Elle s'apprête à fêter ses 30 ans, le 23 mars prochain, à l'Escapade. Pour découvrir la bonne ambiance qui règne au sein de l'ALED, profiter d'un déjeuner spectacle et de nombreuses surprises, il vous suffit d'adhérer (une participation d'environ 50 € est à prévoir pour la soirée).

Si vous souhaitez plus d'infos et/ou adhérer ? N'hésitez pas à contacter la présidente de l'association, Monique Froger, au 06 71 62 16 72 ou par mail à aled@aled78-beynes.fr

Toutes infos pratiques sur les sorties, site internet : <http://www.aled78-beynes.fr>

décembre | janvier 2026

Bus Job Insertion & Social

mardi 2/12, de 10h à 17h,
Place du 8 Mai 1945,
+ d'infos yvelines.fr/bus-insertion/ et 01 30 836 836
busjobinsertion@yvelines.fr

Bus P.M.I. du Département

mercredis 3, 17/12 et 14, 28/01, de 13h30 à 16h30, en face de la mairie, place du 8 Mai 1945.

Hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc

vendredi 5/12, à 11h, Place du 8 Mai 1945,
devant le Monument aux Morts.

Musique en famille

vendredi 5/12, à 19h,
Auditorium de l'Ecole Municipale de Musique.

Conseil juridique

samedis 6/12 et 31/01, entre 9h et 12h à la Mairie.
Consultation gratuite, sur rendez-vous uniquement,
en contactant l'accueil au 01 34 91 06 20.

Depan'Café

samedis 6/12 et 3/01, de 9h à 12h, Brasserie La Tribu. Bénévoles en lutte contre l'obsolescence programmée (limitation de la durée de vie d'un objet).

Tournoi tennis de table

dimanche 7/12, de 8h à 19h, au Gymnase.

GLÖGGFEST Concert de musique nordique

vendredi 12/12, à 19h30,
Auditorium de l'Ecole Municipale de Musique.

Atelier Repar'Vélo

samedis 13/12 et 10/01, de 10h à 12h30, rue des Clos. On répare ensemble votre vélo. Ouvert à tous sans rendez-vous et gratuit. Organisé par un groupe de bénévoles. Rens. reparvelo.beynes@wanadoo.fr



Marché de Noël

samedi 13/12, journée
Parvis du marché et La Barbacane
Programme complet sur Ville de Beynes.



Les Anciennes Beynoises

dimanches 14/12 et 11/01, 9h-13h, sur le parking du centre commercial de la Petite Mauldre.
Rassemblement de voitures anciennes.

Bus L'Etincelle

mardi 16/12, de 10h à 12h, place du 8 Mai 1945,
pour l'accueil des femmes victimes de violence.

Pyjamusiques

mardi 16/12, à 19h,
Auditorium de l'Ecole Municipale de Musique.

Conseil Municipal

mardi 16/12, à 20h salle du Conseil Municipal,
Diffusé en direct sur Facebook Ville de Beynes.

Animation sur votre marché

de 8h30 à 12h30
dimanche 21/12, spécial fin d'année.

Nuit des constellations d'hiver

samedi 17/01, de 19h à 23h30,
Stade de Mortemai,
en fonction des conditions météorologiques
+ d'infos auprès d'Astro Beynes 78.

INFOS PRATIQUES

Horaires Maire

lundi 9h-12h30 et 14h30-17h30
mardi 14h30-19h
du mercredi au vendredi 9h-12h30 et 14h30-17h30
samedi 9h-12h, sur rendez-vous, pour le retrait de vos titres, carte nationale d'identité et passeport, sur Beynes en ligne (sauf vacances scolaires).

Fêtes de fin d'année

La mairie fermera exceptionnellement ses portes à 16h au lieu de 17h30 les mercredis 24 et 31 décembre. Merci de votre compréhension.

Comment réserver L'Escapade ?

Pour toute demande de location de la salle des réceptions L'Escapade pour vos événements familiaux pour 50, 100 ou 150 personnes, **une seule adresse** : lescapade@beynes.fr

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Salon BG BARBERSHOP
rue du Centre
centre commercial du Val des 4 Pignons
Tél. : 07 81 99 87 16.

Collecte des encombrants

mardi 23/12, à sortir la veille après 18h.

Balayage de la voirie/SEPUR

Val des 4 Pignons : 9 et 10/12
Centre ville, Bourg et Hameaux : 11/12 ; Les Chênes : 12/12

Espaces sans tabac

Le Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles interdit désormais de fumer à moins de 10 mètres des abords des parcs clôturés, des bibliothèques, des équipements sportifs et des établissements primaires et secondaires, ainsi que des lieux d'accueil des mineurs. Amende : 135 €. Pour arrêter de fumer, faites-vous aider : tabac-info-service.fr ou 3989.

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

La Barbacane

Atelier numérique
jeudis 4, 18/12
de 10h à 12h.

Tournois Pokémons
samedis 6/12 et 10/01
animation de 14h à 16h30.

Atelier de calligraphie adulte
samedis 6, 13/12
de 15h à 17h, animé par
Jean-François Ernotte.

Atelier d'écriture adulte
samedi 13/12, de 14h à 16h, animé
par Véronique Demorge.

Ciné-enfants
2 films, 1 goûter, à La Barbacane,
dimanche 18/01, après-midi.

Audition ouverte
mardi 20/01, à 19h, Auditorium
de l'Ecole Municipale de Musique.

Profs en scène
samedi 24/01, à 20h30,
à La Barbacane, organisé par
l'Ecole Municipale de Musique.

88^e Marche
Paris-Mantes-Versailles
Nuit du samedi 24/01 au dimanche
25/01, départ à 1h du matin parking
douves, organisée par AS Mantaise.

Coupe de la Chandeleur
samedi 31/01, 13h-19h,
dimanche 1/02, 9h-17h,
au gymnase Ph. Cousteau, organisé
par le Judo Club de Beynes.

Ludothèque
vendredi 19/12, de 19h à 22h.

Réservations conseillées
01 30 54 15 13
bibliotheque@beynes.fr

Val des 4 Pignons

Spectacle de conte musical
avec la conteuse Nathalie Leone

> Noël à tous les étages

samedi 6/12, à 10h30,
enfants de 3 à 6 ans.

> Les P'tites maisons

mercredi 17/12, à 10h30,
enfants de 2 à 5 ans.



Café BD adulte

samedi 24/01,
animation de 10h30 à 12h.

Atelier BD adulte,
samedi 24/01, de 14h30 à 16h30.

Réservations conseillées

01 34 89 14 36 ou
bibliotheque@beynes.fr



LA BARBACANE

Mozart au cinéma
Avec l'orchestre national
d'Île-de-France

Musique classique en images,
samedi 6/12, à 16h.

The Wackids

Concert de mini toys,
à voir dès 6 ans
vendredi 12/12, à 20h.

L'Ombre de Tom

Théâtre d'ombre, vidéo et objets,
à voir dès 3 ans (35 min)
samedi 10/01, à 11h.

Stage danse hip-hop

Avec la compagnie Wanted Posse
dimanche 18/01, 10h-15h,
sur inscription.

Warriors

Avec la compagnie Wanted Posse
Danse hip-hop
vendredi 23/01, à 20h45.

Quand je serai grande,
je serai Patrick Swayze
Chloé Oliveres

Théâtre et humour
samedi 31/01, à 20h45.

Renseignements
et réservations :

09 78 03 82 15
reservation@labarbacane.fr
www.labarbacane.fr

CARNET ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE À

Lily Perriere Midy, le 19/06
Victoria Guiot Cucina, le 19/09
Ayden Bassier, le 28/09
Fabio Loucao Danaia, le 29/09
Arya Manier, le 13/10

FÉLICITATIONS À

Pascal Tallégas et
Cécile Lesachey, le 04/10
Antonio Louro et
Sofia Chinoune, le 04/10

EN SOUVENIR DE

Nicole Taldir veuve Dhour, 82 ans
Michel François, 83 ans
Maria Leocadio veuve Pereira, 84 ans

BIEN À BEYNES

Liste menée par Yves Revel

Afin de respecter les règles édictées par le code électoral, la tribune de la majorité est suspendue jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal.

BEYNES NOUVELLE DYNAMIQUE

Liste menée par Sylvie Béguier, Claude Coppin et Danièle De Roquefeuil

La liste n'a pas envoyé sa tribune d'expression libre à la rédaction dans les délais fixés.

RÉVÉLER BEYNES

Liste menée par Sophie Sauteur

Conseil municipal 7 octobre 2025 : projet de révision du PLU retiré avant que les Beynois aient pu en prendre connaissance.

Après plus de quatre ans et des dizaines de milliers d'euros dépensés en frais d'études et de personnel, aucun document justifiant cette décision grave n'a été transmis aux élus malgré mes demandes.

Ce manque de transparence, envers les Beynois et envers les élus qui les représentent, a justifié mon vote Contre ce retrait.

Les Beynois ont le droit de prendre connaissance du projet de l'équipe majoritaire avant la fin du mandat.

Ils pourront ainsi en tenir compte au moment de voter aux élections municipales de mars 2026.

UN NOUVEL ÉLAN POUR BEYNES

Liste menée par Nelson Dos Santos

Fin de cohésion dans l'équipe majoritaire. Trop d'égos de certains? Et quels impacts pour les beynois et la commune. A voir les réseaux sociaux, qui est le maire ? 5 ans de communication, un bilan maigre sauf pour nos impôts qui ont grossi... A suivre les municipales, c'est une nouvelle bataille de la Communication.

UN MÉTIER PASSION

Carole Fontanini anime la classe de guitare classique et l'ensemble de guitares juniors depuis la rentrée 2019-2020. Pédagogue bienveillante, l'enseignante sait aussi rappeler régulièrement à ses élèves l'exigence de l'apprentissage d'un instrument.



Bercée dans le milieu musical dès sa plus tendre enfance, la jeune fille avait déjà toutes les chances de son côté.

« Mon père joue de l'accordéon, de la guitare, ma sœur de la flûte traversière, mon frère de la guitare électrique... Je me suis mise à la guitare à 14 ans en connaissant déjà bien un répertoire très varié, un avantage que beaucoup d'élèves n'ont pas », explique Carole, par ailleurs diplômée de l'École Nationale de Musique de Mantes-la-Jolie et de la Sorbonne.

varient en fonction du niveau du musicien, de 20 minutes pour un débutant à 40 minutes pour un avancé. En parallèle de ces cours, la jeune femme anime un ensemble collectif d'une heure par semaine.

LE TRAC ? COMMENT Y REMÉDIER...

Tous les artistes, même les plus grands, le connaissent un jour ou l'autre ! « Le secret ? », pour Carole, « c'est de se produire le plus souvent possible ».

« mes élèves sont assidus, motivés et chaque fois répondent présents aux challenges que je leur lance », conclut la musicienne passionnée par son métier.

En effet, l'école et tous ses membres participent à la vie locale, fête de la musique, marché de Noël, soirées contes des bibliothèques, cérémonies patriotiques, ... « Ce sont de nombreuses occasions de montrer à un public ce qu'ils savent faire », explique fièrement l'enseignante.

Le concert des ensembles permet également aux musiciens en herbe d'être valorisés. Tous les professeurs ont eux aussi leur concert annuel, « Profs en scène », à La Barbacane.

Entre les cours individuels et collectifs, le solfège, aujourd'hui appelé formation musicale, les heures de pratiques nécessaires à la maison, apprendre à jouer d'un instrument est un réel investissement.

Mais soyez rassurés, vous pouvez commencer à vous faire plaisir dès vos premières notes, entre amis ou en famille !

Pour être informés des concerts de l'École Municipale de Musique, reportez-vous à la rubrique agenda du Beynes actu, du site internet <https://beynes.fr> et/ou connectez-vous à la page Facebook Ville de Beynes.



Les 17 professeurs de École Municipale de Musique, chapeautée par Michel Vilella, sont des agents de la ville pas comme les autres. Ils sont nombreux à transmettre leur art au sein de différents conservatoires. Leur rythme de travail dépend de leur nombre d'élèves. C'est le cas de madame Fontanini qui en compte une quinzaine à Beynes. Ses cours individuels

en dehors de son métier de professeur, la guitariste monte sur scène régulièrement avec l'ensemble « Kaleidos » (musique latino-américaine) dans de nombreuses communes de la région.

« Jouer sur scène c'est avant tout se faire plaisir... mais pour y arriver, il faut de nombreuses répétitions et beaucoup de préparation ! », avoue-t-elle. Et d'ajouter :

Vous êtes également motivés ?

Alors pourquoi attendre la rentrée prochaine ? Renseignements au 01 34 89 23 18.

Le + ? : l'Association des Parents d'Elèves et Amis de l'École de Musique (A.P.E.A.M.) met à disposition un grand nombre d'instruments en échange d'une adhésion et d'une cotisation annuelle. Tél : 06 61 92 25 50.





VOS COURSES EN LIGNE



Fraîcheur
et dates
longues



Les mêmes
produits et prix
qu'en magasin



Des
promotions
toute l'année



Retrait en magasin



Livraison à domicile

www.g20-minute.com

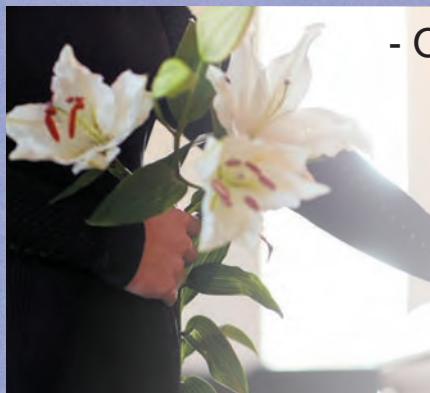


CRÉATION ET RÉALISATION : ALPHACONTRACT • RCS ENRY B 304 720 687 Photos non contractuelles.



POMPES FUNÈBRES ALAIN PADEL S.A.R.L.

MARBRERIE FUNÉRAIRE



- Organisation complète des obsèques
- Construction de caveaux
- Monuments funéraires
- Contrats obsèques
- Transport de corps
- Inhumation
- Crémation

9^{bis}, rue de la République - BEYNES

Tel : 01 34 81 02 07 - 06 43 07 54 44

E-mail : lionelbarata.pfpadel@outlook.fr

CHAMBRE FUNÉRAIRE

CD45 - ZA Les Lézardes 78580 Maule